

TOUS AU COMPOSTEUR PARTAGÉ !

Per a trasfurmazione cullettiva in suvaccione



La Communauté de communes de l'Alta Rocca et les communes de Mela et Sainte-Lucie-de-Tallano en partenariat avec le SYVADEC, accompagnent les habitants au tri de leurs biodéchets en installant des composteurs partagés sur leurs territoires.

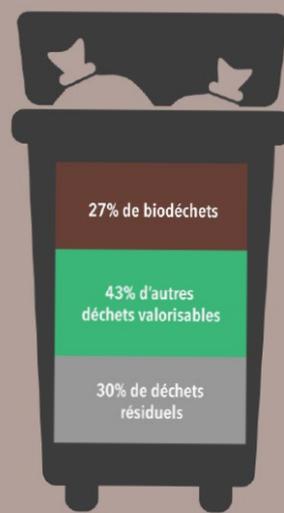
Pourquoi installer un composteur partagé ?

Le composteur partagé est une solution de tri à la source qui favorise la production d'un compost de qualité et contribue à la baisse des ordures ménagères résiduelles. Il s'agit d'un dispositif de traitement des biodéchets adapté à l'habitat collectif ou aux coeurs de villages.

Comment fonctionne le compostage partagé ?

Les habitants des villages pourront déposer dans le composteur leurs déchets alimentaires ou déchets verts et se servir du compost produit en amendement pour leurs plantes et jardins. Un agent de la Communauté de communes veillera au bon fonctionnement de cette plateforme au quotidien. La Communauté de communes et le SYVADEC auront pour rôle de former les usagers afin de promouvoir les bons gestes en matière de tri des biodéchets et de compostage.

35 et 36 èmes composteurs partagés de Corse



Les biodéchets représentent plus d'1/4 de notre poubelle grise, soit près de 40 000 t de déchets triables et facilement recyclables localement.

LE COMPOSTEUR PARTAGÉ EN BREF

- **TRAITE** 2 tonnes de biodéchets
- **RÉDUIT** les déchets de 40 foyers
- **PRODUIT** un compost de qualité réutilisable directement sur place

